

# CONTRAT DE LOCATION D'EMPLACEMENT

## ENTRE LES SOUSSIGNES :

CAMPING LES CERISIERS  
GORGES DU TARN  
48 320 ISPAGNAC  
06 75 13 75 87 / [camphotel@wanadoo.fr](mailto:camphotel@wanadoo.fr)

Nom-Prénom.....  
Adresse.....  
Ville .....  
Téléphone .....  
Mail ..... @ .....

**Ci-après dénommé L'EXPLOITANT  
D'UNE PART et**

**Ci-après dénommé LE CLIENT  
D'AUTRE PART**

## **IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT**

L'exploitant du camping met à la disposition du client qui l'accepte un emplacement situé dans le camping ci-dessus dénommé. Le client s'engage à occuper un emplacement :

nu  électrifié

Cet emplacement est destiné à recevoir :

tente  caravane  camping-car

Nombre de personnes : .... Nombre d'enfants -7ans : .... Nombre de voitures : ....

Assurance annulation 3% du montant du séjour

## **DUREE**

Le présent contrat est consenti pour une période commençant le ..... à 14 heures, et se terminant le ..... à 11 heures.

## **PRIX**

La présente location est consentie à titre de résidence de loisir exclusivement et selon le tarif en vigueur dans le camping, annexé au présent contrat.

## **CONDITIONS ET CHARGES**

1/ La présente location ne deviendra effective qu'après réception d'un versement de 50 € représentant l'acompte et 5 € de frais de réservation effectué par chèque bancaire/postal ou mandat établi à l'ordre de l'exploitant.

2/ Seules les réservations de 4 nuits minimum sont acceptées, sauf exception accordée par l'exploitant.

3/ Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

4/ Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte et les frais de réservation sera caduc. De la même façon, tout versement d'acompte et de frais de réservation non accompagné du présent contrat dûment signé ne saurait assurer la location.

5/ A défaut de message (courrier électronique ou postal) du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible le surlendemain midi de la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location et l'acompte versé restera acquis à l'exploitant.

6/ Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée du client.

7/ Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'emplacement, le Règlement Intérieur du camping.

**FAIT A ..... LE .....  
LE CLIENT ..... L'EXPLOITANT**